



Procès-Verbal du Conseil municipal du 19 janvier 2026

Début de séance : 20h30

PRESENTS : BRUN Christophe, CALMELS Anne, FABRE Cédric, GARAMPON Olivier, SAUVEPLANE Pierre, SENTRY Michel, VERLAGUET Mathieu.

ABSENTS EXCUSES : LAYRAL Emmanuel, RODIER Jean-Jacques,

PROCURATION : LAYRAL Emmanuel a donné procuration à FABRE Cédric

Ordre du jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 3 décembre 2025
- Compte rendu des décisions du maire
- Création de poste pour accroissement temporaire d'activité ;
- Tarifs de location des salles communales ;
- Questions diverses

Délibérations et décisions du conseil municipal :

- **Désignation d'un secrétaire de séance** : FABRE Cédric a été désigné à huit voix pour afin de remplir cette fonction.
- **Approbation du PV du CM du 12 décembre 2025** : Après lecture du PV par Madame Calmels, le Conseil Municipal l'a adopté à huit voix pour.
- **CR des décisions du maire** : Aucune
- **Création du poste pour accroissement temporaire d'activité jusqu'à fin mars 2026** : pour accompagner le retour de la secrétaire de mairie après son congé maternité afin de pallier au manque de remplacement durant les 4 derniers mois. La personne recrutée aura en charge la gestion quotidienne du secrétariat de mairie, l'archivage des documents et viendra également en appui aux missions de la secrétaire de mairie en poste. Délibération adoptée à huit voix pour.
- **Tarifs de location des salles communales** : le conseil municipal a décidé de réviser les tarifs de mise à disposition des salles communales. Il a décidé à huit voix pour :



Procès-Verbal du Conseil municipal du 19 janvier 2026

LOCATION DE SALLES COMMUNALES: Particuliers habitant la commune, Associations communales et Personnes morales extérieures - DCM du 19 janvier 2026				
		Caution	Du 1er mai au 31 octobre	Du 1er novembre au 30 avril
Saint-Jean d'Alcas	Foyer avec cuisine	200 €	Mise à disposition du Comité des fêtes uniquement et sauf impératif de Service public (rentrée scolaire)	
	Salle Renaissance	200 €	30 € par jour de 10h à 10h	40 € par jour de 10h à 10h
			40€/semaine pour les expositions	
	La Grange aux Marnes	700 €	100 € pour 2 jours	150 € pour 2 jours
Saint-Paul des Fonts	Salle communale (ancienne école)	200 €	60 € /jour de 10h à 10h	80 € par jour de 10h à 10h
			30 € pour 2 jours	50 € pour 2 jours
			20 € par jour de 10h à 10h	30 € par jour de 10h à 10h

Les salles communales sont mises à disposition gratuitement pour les associations communales sous réserve du dépôt du chèque de caution et d'une attestation de responsabilité civile

LOCATION DE MATERIEL hors location des salles communales (Tables - chaises) (DCM 19/01/2026)	
1 Table	2 €
6 chaises	2 €
Caution prêt de matériel	300 €

Le matériel communal est mis à disposition gratuitement pour les associations communales sous réserve du dépôt du chèque de caution et d'une attestation de responsabilité civile

- Questions diverses : Néant.

Fin de séance : 22h00

Le Maire
CALMELS Anne

Le secrétaire de séance
FABRE Cédric